

PIERRE BOURDIEU Actes du colloque fondateur du centre de recherche de l'Ecole Supérieure de Journalisme (Lille), *Les cahiers du journalisme*, Juin 1996, n°1.

EXTRAIT

- Voilà pourquoi ce n'est pas sans crainte d'être mal entendu que je vais me livrer (rapidement) à un petit exercice d'objectivation. L'univers journalistique est ce que j'appelle un champ relativement autonome, c'est-à-dire un espace de jeu où les gens jouent selon des règles particulières, ou, plus exactement, des régularités spécifiques - ce n'est pas exactement la même chose - différentes par exemple de celles du jeu scientifique ; un microcosme dans lequel ils développent des intérêts spécifiques, qui sont au principe de luttes spécifiques, dont les plus typiques sont les luttes de priorité. Mais si le journaliste et le physicien, que tout sépare en apparence, ont en commun qu'il faut arriver le premier (pour diffuser une nouvelle ou pour annoncer une découverte), le contrôle des moyens qui peuvent être mis en oeuvre pour triompher est beaucoup plus strict dans le champ scientifique, qui est beaucoup mieux protégé et protège donc beaucoup mieux contre les tentatives et la tentation de la falsification. Le jeu journalistique a donc une logique propre qui fait qu'on ne peut comprendre complètement les actes d'un journaliste quel qu'il soit si on ne réfère pas ce qu'il fait à l'espace du journalisme, c'est-à-dire à l'ensemble des relations qui l'unissent à tous les autres journalistes. On peut voir un exemple de ces effets de champ dans le fait que, quand un des organes de presse qui comptent, c'est-à-dire qui ont du poids dans le champ, traite un sujet, tous les autres sont obligés d'en parler. Ou encore dans le fait que, la structure du champ journalistique ayant été profondément modifiée par l'intrusion de la télévision et, avec elle, de l'audimat, les effets de ce changement se sont fait sentir jusque dans les régions les plus autonomes de ce champ, jusqu'au Monde et à France Culture par exemple.
- Une des propriétés les plus importantes du jeu journalistique réside dans sa faible autonomie - en comparaison, par exemple, avec le champ scientifique - c'est-à-dire dans le fait qu'il est fortement

soumis à des contraintes externes comme celles que font peser, directement ou indirectement, les annonceurs, les sources et aussi la politique.

- Le champ journalistique est structuré comme la plupart des champs de production culturelle (par exemple le champ artistique depuis la révolution impressionniste), autour de l'opposition entre, pour aller vite, "le pur" et "le commercial", entre ceux qui mettent la politique étrangère en tête, qui valorisent le commentaire, etc., et ceux qui se plient à la demande en offrant du national ou du local et surtout du sensationnel et du sensible, et cela avec les apparences de la vertu puisque, si l'on accepte la logique du plébiscite, on peut voir dans ce choix les apparences d'une soumission démocratique aux attentes du plus grand nombre.

- Du fait de l'irruption de la télévision, le pôle le plus hétéronome d'un champ déjà relativement peu autonome s'est trouvé renforcé au point d'être en mesure d'imposer la loi de l'hétéronomie à l'ensemble du champ journalistique mais aussi sur les stratégies des journaux et des journalistes - dont témoigne par exemple la capacité croissante de la télévision, elle-même déterminée par l'audimat et le sondage, à déterminer l'ordre du jour des journaux ou le fait que les journaux font une place de plus en plus grande à tout ce qui touche à la télévision et à ses programmes).

- Armé de cette analyse, on peut tenter d'élever la propension collective à la vertu en essayant d'agir en vue de renforcer les contraintes vertueuses, c'est-à-dire les mécanismes qui tendent à imposer le respect des règles constitutives du jeu, ou, plus profondément, en vue de renforcer la spécificité et l'efficacité de ces règles en travaillant à renforcer l'autonomie de ce champ journalistique, notamment par rapport à l'audimat. Il va de soi que tous les journalistes n'ont pas également intérêt à ce renforcement. Tout permet de supposer que la propension à agir en faveur d'une action visant à renforcer l'autonomie à l'égard de tous les pouvoirs externes dépend du degré d'autonomie des différents journalistes (qui peut se mesurer).

- De façon générale, l'univers journalistique étant relativement peu autonome, toute action visant à instaurer les conditions favorables à la vertu trouvera moins qu'ailleurs des appuis dans la logique interne du milieu : les censures externes y sont beaucoup plus puissantes (à des degrés différents selon la position dans le champ) que les censures internes, imposées par le respect des règles et des valeurs impliquées dans l'idéal de l'autonomie. Les premières s'exercent à travers les incertitudes, faciles à transformer en menaces, liées à l'insécurité de l'emploi qui mettent les jeunes journalistes devant l'alternative de disparaître très vite ou de faire leur trou en essayant de faire des "coups", c'est-à-dire bien souvent en acceptant de transgresser les normes de la déontologie journalistique, ou de se résigner à la soumission désenchantée ou au "fayotage" cynique ou désespéré. Pareille conjoncture ne peut que renforcer l'arbitraire des "chefs" qui, souvent promus pour leur opportunisme et leur soumission, trouvent un autre renforcement dans la pression de l'audimat qui donne raison, en apparence, à leur démission et à leur cynisme.

- Pour que le poids des censures internes se renforce par rapport aux censures externes, il faudrait que le collectif des journalistes s'institue en instance efficace de jugement critique, capable d'opposer à l'audimat sa légitimité spécifique.

- Il faudrait essayer de concevoir quelque chose comme une instance de régulation des entrées dans la profession capable de protéger le corps contre l'intrusion de gens qui n'accepteraient pas certaines règles du jeu, ou ne seraient pas en état de les accepter. (Il ne suffit pas de faire prêter aux journalistes une sorte de serment d'Hippocrate ; il faut qu'ils soient en mesure de respecter effectivement les règles). Mais, il faudrait travailler surtout au renforcement des censures croisées. Les champs les plus autonomes, comme le champ des mathématiciens par exemple, sont réglés moins par des instances du type "ordre professionnel" que par la pratique de la critique mutuelle. Or, ce qui frappe, c'est la propension du milieu journalistique à accorder son indulgence aux scandales spécifiques, c'est-à-dire à des actes qui sont des transgressions évidentes des règles officielles du métier. Il faudrait

analyser les fonctions sociales de cette espèce de "loi du milieu" qui fait qu'"on n'attaque pas les concurrents". Pour des raisons que je ne comprends pas bien, le milieu journalistique refuse la critique mutuelle qui se pratique dans tous les champs de la production culturelle et sur laquelle repose tous les progrès de la science, de l'art, de la littérature. Mis à part *le Canard enchaîné* (et encore, il ne le fait que très rarement et en mettant les formes), les journaux ne publient pas le cinquantième des informations qu'ils ont sur leurs concurrents et il est très rare que le milieu journalistique engendre des polémiques qui, à mon avis, feraient progresser l'autonomie, et dans lesquelles s'inventeraient et s'exercerait une vraie déontologie pratique (et non pas théorique et programmatique). Les « Guignols de l'info » comblent probablement une lacune dans la mesure où ils disent ce que beaucoup de gens pensent dans le milieu sans être en état de le faire savoir (sauf en privé).

- On ne peut donc attendre un renforcement durable du camp de la morale journalistique que d'un renforcement de la critique interne et aussi de la critique externe, et en particulier d'une analyse sociologique objectivante à laquelle les journalistes ont d'autant plus intérêt (même s'ils croient souvent le contraire) qu'ils sont proches du pôle autonome. Les journalistes ne sont pas les seuls concernés. Les artistes, les écrivains et les savants, mais aussi les hommes politiques, et à travers tous ceux-là, l'ensemble des citoyens ont intérêt à ce renforcement des conditions sociales de la vertu journalistique. Etant donné le poids déterminant que le journalisme fait peser aujourd'hui sur tous les champs spécialisés (que l'on pense au droit et à la magistrature, ou à la médecine, sans parler de la culture), le champ journalistique a la possibilité d'imposer à tous les champs ce qui lui est à lui-même imposé du dehors.

- Je pense par exemple à la critique dont l'indépendance est une des conditions majeures de l'autonomie des univers de production culturelle (littérature, art, science, etc.). Il faudrait analyser les contraintes sous lesquelles travaillent les gens qui ont la responsabilité de verdicts qui pèsent sur la production littéraire, artistique, scientifique même, à travers notamment la contribution qu'ils apportent à la réussite (ou à l'échec) mesurée au nombre des

ventes, dont les éditeurs prennent acte, de plus en plus, dans leurs choix de publication, etc. Seule une connaissance rigoureuse de tous ces mécanismes peut fonder une action visant à éviter que la logique du plébiscite ne s'impose, par la médiation des journalistes et des succès médiatiques, à des univers qui se sont construits contre cette logique comme le monde scientifique, le monde littéraire ou le monde artistique.

- Loin d'enfoncer et d'enfermer les groupes sociaux dans les déterminismes qu'elle porte à jour, la sociologie donne des instruments pour s'arracher un peu à ces déterminismes. Autrement dit, loin de désespérer les journalistes, la science sociale, parce qu'elle élève la connaissance et la conscience des contraintes, élève du même coup les chances de liberté à l'égard de ces contraintes. Ce qu'il faut par dessus tout souhaiter, c'est la constitution de lieux où les journalistes travailleraient à s'analyser collectivement et objectivement avec l'assistance de spécialistes (dont l'intervention paraît indispensable pour obliger et aider à pousser l'analyse jusqu'au bout, sans concessions ni complaisance). Je pense en effet que le progrès de la connaissance des contraintes qui pèsent sur les journalistes et la diffusion de cette connaissance ne pourraient que faire progresser la liberté des journalistes, c'est-à-dire leur volonté et surtout leur capacité de résister réellement aux mécanismes qui déterminent leur pratique professionnelle.